

Bulletin d'inscription au Stage de chant grégorien et médiéval :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (indispensable) :

E-mail (indispensable) :

Profession :

Parcours musical et/ou grégorien :

Le stage débutera le lundi 16 avril 2018 à 9h et s'achèvera le samedi 21 avril 2018 à 17h. Les stagiaires seront hébergés à la Casa Cardinal Piazza. L'hébergement débutera le dimanche 15 avril 2018 en fin d'après-midi et s'arrêtera le dimanche 22 avril 2018 après le repas de midi. L'inscription au stage sera validée à réception :

1. du bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé
2. de l'inscription pédagogique comprenant un premier chèque d'arrhes non remboursable de 80 € et un deuxième de 200 € à l'ordre de Frédéric Rantières
3. de la réservation de la pension comprenant un chèque du solde correspondant (chambre simple ou double, pension complète ou demi-pension) à l'ordre de l'association Vox In Rama

Les 3 chèques seront expédiés par voie postale, accompagnés du Bulletin d'inscription dûment rempli, à : Frédéric Rantières - 95, rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly-sur-Seine / Contacts : +33 (0)6 10 85 30 98 / frdiscantus09@gmail.com

Le stage ne prend pas en charge le voyage ni l'assurance individuelle des participants couvrant le séjour. Pensez, si ce n'est pas le cas, à souscrire une assurance.

J'accepte les conditions d'inscription (cocher la case)

Date et signature, précédées de la mention 'Lu et approuvé'



Église San Stae



Église San Giovanni Elemosinario



Église San Pietro di Castello

STAGE
DE
CHANT GRÉGORIEN
ET
MÉDIÉVAL

À VENISE (Italie)

Du lundi 16 au samedi 21
avril 2018

Intervenant : Frédéric Rantières



Diplômé de la classe de chant grégorien du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, titulaire du Mastère professionnel de pratique de la musique médiévale à l'Université Paris-Sorbonne et du Doctorat en sciences religieuses à l'École pratique des hautes études, Frédéric Rantières se consacre à l'étude, à la pratique et à la transmission orale du chant grégorien et haut médiéval en repartant des premiers manuscrits du chant liturgique occidental. Il est responsable de la classe de direction de chœur à l'École du Chœur grégorien de Paris. En 2006, il a fondé l'ensemble médiéval Vox In Rama (www.voxinrama.com) avec lequel il restitue et interprète d'après les sources anciennes le répertoire carolingien et alto-médiéval. Vous trouverez son parcours détaillé sur le site www.fredericrantieres.com

Organisation des journées

9h00 : Éveil sensoriel / mise en voix

9h30 – 10h45 : Découverte collective puis en pupitres des pièces sélectionnées

10h45 – 11h : pause

11h – 12h15 : Approfondissement des connaissances orales / interprétation du répertoire à partir des indications anciennes trouvées dans les premiers manuscrits de chant / Développement de la résonance et de la souplesse vocale

12h30 : repas

14h00-17h00 : filage des pièces abordées / travail d'interprétation / recherche de l'homogénéité de la voix / chant dans des églises de Venise / ajustement de la voix à l'acoustique des lieux

Chants dans des églises de Venise (de 14h à 17h) :

Jeudi 19 avril : San Pietro di Castello

Vendredi 20 avril : San Giovanni Elemosinario

Samedi 21 avril : San Stae

Inscription au stage

Les frais pédagogiques pour la semaine de stage s'élèvent à 280 €. L'inscription sera enregistrée à réception d'un chèque d'arrhes non remboursable de 80 € avant le 1^{er} février 2018 et d'un chèque de 200 € avant le 1^{er} avril 2018 (frais pédagogiques). En cas d'annulation de la part du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué dans le mois qui précède le stage.

Hébergement et pension à la Casa Cardinal Piazza

Les stagiaires seront en pension complète ou en demi-pension à la Casa Cardinal Piazza (Cannaregio). Tarifs par personne en chambre simple comprenant la taxe de séjour de 2 €/jour : 665 € (pension complète) ou 539 € (demi-pension, repas du midi) ; en chambre double par personne (nombre limité) : 577,50 € (pension complète) et 451,50 € (demi-pension, repas du midi). La réservation de la pension sera enregistrée à réception d'un chèque à l'ordre de l'association Vox In Rama avant le 1^{er} février 2018.

**VOIR BULLETIN
D'INSCRIPTION AU DOS**